



PHARMACADE

Dispensation des antibiotiques à la suite d'un TROD angine

Objectifs opérationnels et pédagogiques

- Appliquer les logigrammes figurant en annexe I de l'arrêté ;
- Savoir contacter le médecin prescripteur le cas échéant (dispositif de prescription d'une ordonnance de dispensation conditionnelle) ;
- Savoir adresser le patient à un médecin le cas échéant (application du logigramme) ;
- Déterminer les exactes situations où la délivrance d'antibiotique selon le schéma des logigrammes 1 et 2 n'est pas possible.

Cahier des charges de la formation destinée aux pharmaciens d'officine désirant réaliser les tests rapides oro-pharyngé d'orientation diagnostique des angines à streptocoque du groupe A mentionné au tableau n° 4 de l'annexe I de l'arrêté du 1er août 2016 selon les modalités décrites dans les logigrammes 1 et 2

Public

Pharmaciens titulaires ou adjoints

Format

Classe Virtuelle

Durée

5h

Pré requis

Être titulaire d'un diplôme d'état de pharmacien

Coût :

Selon barème de prise en charge



L'accueil des personnes en situation de handicap est assuré sur tous nos lieux de formation et vous pouvez nous contacter pour toute demande particulière par téléphone ou par mail

Programme de la formation

Déroulé pédagogique de la formation théorique Dispensation des antibiotiques à la suite d'un TROD angine– durée totale 5h

Durée	Séquence et contenu
	Procédure d'accueil et présentation des objectifs du jour - Tour de table de présentation et identification des attentes et inquiétudes de chacun des stagiaires - Check liste des questions à aborder dans la journée. - Objectifs et déroulé de la session. - Évaluation des connaissances par un quizz pédagogique



2h	Séquence 1 : Symptômes de l'angine et prise en main du logigramme - Identifier et repérer les signes et symptômes d'une angine et connaître les diagnostics différentiels - Point d'attention sur les situations devant conduire à une réorientation vers un médecin ; - Présentation du logigramme de la prise en charge des symptômes évocateurs d'angine (mal de gorge non fébrile) avec la formation sur l'ensemble des étapes, en insistant sur les facteurs d'exclusion et les situations nécessitant une réorientation médicale en urgence - Identification des traitements pris par le patient (sur présentation d'ordonnance ou à l'interrogatoire) nécessitant une réorientation vers le médecin.
1h	- Séquence 2 : Observation des amygdales et score de Mac Isaac - Démonstration de la recherche d'adénopathies cervicales antérieures sensibles ou douloureuses - Présentation de visuels d'amygdales normales - Présentation de visuels d'hypertrophie unilatérale des amygdales de déviation médiane de l'amygdale d'œdèmes ou voussure du voile ou de luette déviée du côté sain - Présentation de visuels d'angine, dont angine pseudomembraneuse, angine vésiculeuse, angine ulcéreuse ou ulcéronécrotique et phlegmon de l'amygdale
1h	Séquence 3 : Test rapide – Mise en pratique en sous groupe - Contexte patient conduisant à la proposition d'un test rapide d'orientation diagnostique de l'angine, et contexte de la lutte contre l'antibiorésistance - Modalités à respecter pour la pratique en officine : le cahier des charges - Interprétation du test rapide d'orientation diagnostique de l'angine
1h	Séquence 4 : Prescription - Présentation des molécules : posologie, durée de traitement, voie d'administration, des allergies et contre-indications à rechercher, des effets indésirables et des précautions d'emploi (cf. Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP), et des règles hygiénodiététiques à communiquer au patient ; - Rappel du risque d'automédication par AINS et aspirine et de l'importance de la recherche de traitements personnels éventuels ; - Traçabilité et partage des informations avec le médecin traitant. Conformément à l'article R5125-33-11 du CSP, le pharmacien inscrit dans le dossier médical partagé du patient ses nom et prénom d'exercice, la dénomination du médicament délivré, la date de réalisation du test rapide d'orientation diagnostique. À défaut de cette inscription, il délivre au patient une attestation qui comporte ces informations. - En l'absence de dossier médical partagé et sous réserve du consentement du patient, le pharmacien transmet ces informations à son médecin traitant. La transmission de cette information s'effectue par messagerie sécurisée de santé répondant aux conditions prévues à l'article L. 1470-5, lorsqu'elle existe. » - Présentation de 2 cas pratiques
	Évaluation de fin de formation, quizz retour expérience - Conclusion Une attestation de formation est délivrée sous réserve de valider a minima 8 items sur 10. QCM de 10 items avec cas cliniques portant sur les compétences acquises au cours de la formation dont les critères d'exclusion, le score de Mac Isaac, le TROD angine et la prescription.



Modalités et moyens pédagogiques

Le suivi de la formation sera réalisé par le biais d'un émargement électronique

- Utilisation de logiciel de visioconférence avec partage d'écran lors des séances en distanciel
- Remise d'un livret de formation à chaque participant
- Retours d'expériences et études de cas de comptoir en groupe, mises en situation et jeux de rôles pour développer les réflexes professionnels et faciliter la transposition des connaissances à l'exercice professionnel
- Supports pédagogiques variés : vidéos, photos, schémas, fiches pratiques, cas concrets, quiz interactifs
- Matériel requis : un ordinateur avec une carte son ou une tablette avec un casque audio(facultatif), une imprimante ou un espace disque suffisant pour archiver les supports pédagogiques, une connexion internet, une adresse mail.
- Accès aux personnes en situation de handicap : Oui

Modalités et moyens d'évaluation

Evaluation de la formation :

- En début de formation : Evaluation initiale
- En cours de formation : Évaluation de la progression par des échanges interactifs, des quiz et des retours d'expérience.
- Evaluation finale : A l'issue de la fin de la formation : validation des acquis

Formulaire d'évaluation de la satisfaction du stagiaire à chaud à la fin de la formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Concepteur - formateur

Docteur en Médecine, Médecin Chef Gynécologue et Médecin Senior Urgentiste, CH d'Arles, conceptrice et formatrice

Dr en Pharmacie, DIU de Vaccinologie et Maladies Infectieuses, concepteur et préalablement formé par le médecin concepteur de cette formation dans le cadre de la prise en charge des infections urinaires et de la réalisation et interprétation des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD), conformément aux exigences réglementaires en vigueur.

Dr en Pharmacie, DU d'Éducation Thérapeutique